

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000860-177

DATE : 5 octobre 2025

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE SHAUN E. FINN, J.C.S.

JOVETTE DUFOUR
Demanderesse

c.
CHRISTIAN WILLIAM VARIN
-et-
SYLVAIN RIENDEAU
Défendeurs

JUGEMENT

VU QUE :

[1] Les parties déposent, le 23 juin 2025, une Demande d'inscription pour instruction et jugement par déclaration commune (la **Demande d'inscription**);

[2] Les questions en litige dans la Demande d'inscription reprennent intégralement celles autorisées en 2018 par l'honorable Frédéric Bachand, alors juge de la Cour supérieure, auxquelles s'ajoutent des questions qui résultent d'un jugement subséquent rendu par l'honorable Silvana Conte, j.c.s.;

[3] La question 15 de la Demande d'inscription n'a, toutefois, pas été autorisée par le Tribunal;

[4] Le juge du fond pourra déterminer s'il devrait trancher la question 15 de la Demande d'inscription;

[5] La Demande d'inscription sollicite une audience de 9 jours et 1,5 heures;

[6] Les parties avisent le Tribunal qu'elles sont disponibles pour une audience du 15 au 26 novembre 2027;

[7] La Demande d'inscription respecte les principes de la justice civile;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[8] **APPROUVE** la Déclaration commune;

[9] **RÉFÈRE** au juge du fond la question de savoir si le Tribunal devrait trancher la question 15 de la Demande d'inscription;

[10] **FIXE** l'audience du 15 au 26 novembre 2027 au Palais de justice de Montréal, en salle 15.07 ;

[11] **LE TOUT**, sans frais de justice.



SHAUN E. FINN, J.C.S.

Me Éli Kano
Me Marc-Antoine Cloutier
Trivium Avocats
Avocats de la demanderesse

M. Christian William Varin
Défendeur non-représenté

Me Dominic Bianco
MSB & Associés s.e.n.c.r.l.
Avocats du défendeur Sylvain Riendeau

Au vu du dossier